

RÈGLEMENT D'UTILISATION DES SALLES DE LA MDAV



MDAV
Maison Départementale
des Associations de Vendée

Les salles de réunion sont à disposition en priorité pour les activités de la MDAV.

En tant qu'association dans le cadre de votre adhésion à jour, vous avez la possibilité de réserver une salle **6 fois/an**

Voici le règlement approuvé par le conseil d'administration, qui s'applique à tous les usagers. Un exemplaire est remis à l'utilisateur lors de la réservation de la salle par mail ou remise en main propre.

La remise des clefs se fait au plus tard le jour de votre réunion.

Merci de nous contacter par mail ou par téléphone pour nous indiquer le jour et l'heure pour venir chercher vos clefs

HORAIRES MDAV : Du lundi au vendredi 9h à 12h30/ 14h à 17h - tél: 02-51-41-30-62

Merci de nous retourner ce règlement signé à l'adresse suivante : contact@mdavendee.fr

ARTICLE I: DESCRIPTION ET CAPACITÉ DES SALLES

1.1

Salle n°1

- Salle pouvant contenir **10 personnes** maximum
- Salle équipée d'un tableau blanc
- La salle est équipée d'un rétroprojecteur

(Merci de préciser l'utilisation du rétroprojecteur lors de la réservation)

salle équipée
du rétroprojecteur
Sur réservation



1.2

Salle n°2

- Salle pouvant contenir **14 personnes** maximum
- **La salle ne possède pas de rétroprojecteur**
- Salle équipée d'un tableau blanc
- Salle avec vue sur le jardin

(L'accès à l'extérieur est sous votre responsabilité en cas d'accident)

Véranda



1.3

Salle n°3

- Salle située au 1er étage (non accessible au PMR)
- Salle pouvant contenir **6 personnes** maximum
- La salle ne possède pas de rétroprojecteur

1er étage



184 bd Aristide Briand,
La Roche-sur-Yon



02 51 41 30 62



contact@mdavendee.fr

www.mdavendee.fr



ARTICLE 2 : USAGES DES SALLES

Les salles peuvent être mise à disposition dans le cadre **uniquement de réunions concernant l'association**. la MDAV n'autorise pas les réservations de ses salles pour des :

- Manifestations publiques ou privées, telles que soirées dansantes avec ou sans repas
- Fêtes familiales
- Réceptions
- Séances artistiques
- Expositions
- Conférences
- Formations
- Activités manuelles/artistiques/culturelles etc...)

ARTICLE 3 : MESURES DE SÉCURITÉ

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux,

- L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité qui sont affichées dans la salle et il s'engage à les respecter.
- L'utilisateur reconnaît avoir visité les locaux, repéré les issues de secours et le plan d'évacuation,
- L'utilisateur devra toujours veiller au libre accès du bâtiment, notamment pour tout véhicule d'intervention de sécurité.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'UTILISATION GÉNÉRALE DE LA SALLE POLYVALENTE

La clé est à retirer à la MDAV au plus tard le jour de la réservation.

La clé est à restituer le jour ouvré suivant la date de la réservation

- **soit en remettant la clé à l'accueil**
- **soit en remettant la clé dans une enveloppe fermée dans la boîte à lettre de la MDAV située à l'extérieur.**

Toute clé perdue sera facturée.

Vous pouvez apporter : Café, tisane, thé et boissons et utiliser les appareils. Ils devront être nettoyés à l'issue de la réservation.

A l'issue de la réservation, les tables doivent être repositionnées comme à votre arrivée

La salle, la cuisine et wc ainsi que le mobilier doivent être rendus propres.

Le matériel d'entretien (*balai, produits, serpillière*), mis à la disposition des usagers, se trouve dans le garage (*dans la cuisine porte à gauche*)

Agrafes, colle, pointes et punaises sont interdites sur les huisseries et murs

Il est nécessaire de vérifier, avant de quitter définitivement la salle :

- **que toutes les portes soient bien fermées**
- **que toutes les lumières soient éteintes**
- **pour le week-end, que le chauffage de votre salle soit bien positionné sur 3**

Il est formellement **interdit de dormir** dans la salle, cette dernière n'étant pas reconnue comme un lieu de sommeil.

ARTICLE 5 : ANNULATION DE LA LOCATION

En cas de désistement, l'association est tenu d'en informer la MDAV



184 bd Aristide Briand,
La Roche-sur-Yon



02 51 41 30 62



contact@mdavendee.fr

www.mdavendee.fr

